

## SHERPA Occitanie

Association des éleveurs et utilisateurs  
de chevaux de Mérens de la région Occitanie



Mesdames, Messieurs les adhérents  
du Sherpa Occitanie

Foix, le 15 janvier 2020,

Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis,

L'ASSEMBLEE GENERALE DU SHERPA OCCITANIE SE TIENDRA LE  
**SAMEDI 15 FEVRIER 2020 à 19H précises**  
**A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE - 09000 FOIX**  
**Salle ARIEGE – 32 Avenue du Général de Gaulle**

Si le quorum n'était pas atteint, une Assemblée Générale Extraordinaire serait convoquée le Samedi 15 Février 2020 à 20h00, à la Chambre d'Agriculture à Foix.

**Ordre du jour :**

- Rapport moral
- Rapport d'activités 2019
- Rapport financier 2019
- Tarif de la cotisation 2021
- Point d'actualités « Stud-Book »
- Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration
- Désignation des délégués à Sherpa France
- Questions diverses

**Seuls les membres à jour de leur cotisation 2020 au jour de l'Assemblée Générale seront admis à participer à cette Assemblée Générale.**

*Six membres au moins du Conseil d'Administration sur 18 seront renouvelés. Toute personne adhérente au Sherpa Midi-Pyrénées depuis six mois au moins, et à jour de ses cotisations peut faire acte de candidature. Il faut impérativement adresser votre candidature manuscrite à l'attention des co-présidentes du Sherpa Occitanie, avant le 7 février 2020, le cachet de la poste faisant foi.*

Nous vous remercions par avance de votre compréhension, de votre collaboration, et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos très amicales salutations.

Nathalie UMHAUER et Léonie ASNA-SUBERCAZE  
Co-présidentes du Conseil d'Administration  
du SHERPA OCCITANIE

**SHERPA Occitanie**  
Association des éleveurs et utilisateurs  
de chevaux de Mérens de la région Occitanie

**POUVOIR**

Je soussigné(e) .....

Adhérent(e) au SHERPA OCCITANIE à jour de ma cotisation

Demeurant .....  
.....

Donne par la présente pouvoir à  
.....  
.....

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du SHERPA Occitanie, se tenant le Samedi 15 février 2020 à 19h00 à Foix, et le cas échéant à l'Assemblée Générale Extraordinaire, se tenant le Samedi 15 février 2020 à 20h00 à Foix, à y prendre toutes décisions inscrites à l'ordre du jour, et à y émettre tous votes et plus généralement faire ce que besoin.

A....., le .....

L'adhérent  
Inscrire la mention « Bon pour pouvoir » et signer

**TRES IMPORTANT**

**Si vous ne pouvez assister à l'Assemblée Générale, veuillez renvoyer ce pouvoir par retour de courrier, rempli, au siège de notre association, ou la confier à la personne désignée pour vous représenter.**